



---

## **L'Autorité du pont Windsor-Detroit**

**Rapport financier trimestriel pour la période se terminant le  
30 septembre 2016**

**Non audité**





## **Note sur les états financiers du deuxième trimestre de l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD)**

Les états financiers consolidés présentés et analysés ci-après sont présentés avant que les états financiers vérifiés soient disponibles pour l'année précédente se terminant le 31 mars 2016. Les états financiers de fin d'exercice ne sont pas encore disponibles en raison du travail en cours entre l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) et ses vérificateurs. Il est donc probable que des révisions de ces états s'imposeront lorsque la vérification finale des états financiers de l'APWD de l'année précédente sera terminée.

### **Mandat**

L'Autorité du pont Windsor-Detroit (APWD), constituée le 9 octobre 2012 par voie de lettres patentes en vertu de la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux*, est une société d'État mère non mandataire inscrite à la partie I de l'annexe III, responsable des obligations dévolues à l'Autorité du passage en tant que signataire de l'Accord sur le passage entre le Canada et le Michigan. Son mandat consiste à construire et à exploiter le Pont international Gordie-Howe (anciennement le Nouveau passage commercial international et le Passage international de la rivière Detroit), seule ou dans le cadre d'une ou de plusieurs ententes de partenariat public-privé (PPP) avec un ou plusieurs concessionnaires du secteur privé dans le cadre d'un processus d'approvisionnement concurrentiel, comme le prévoit l'Accord sur le passage.

En juin 2012, le gouvernement du Canada et l'État du Michigan ont établi le cadre de gouvernance pour l'APWD, et ils ont précisé les rôles et les responsabilités des principales parties intervenant dans le Projet du Pont international Gordie-Howe. L'Accord sur le passage, conclu entre le Canada, l'APWD et le Michigan (l'État du Michigan, le département des Transports du Michigan et le Michigan Strategic Fund), prévoit que le Canada financera l'ensemble du projet.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale détient le pouvoir d'approuver l'acquisition des terrains dans l'État du Michigan, les contrats de location de terrains au Michigan ainsi que la demande de qualification et de propositions, et l'accord public-privé en ce qui a trait au Projet du Pont international Gordie-Howe. L'Autorité internationale doit assumer certaines responsabilités de supervision. Ces dernières visent à vérifier que l'APWD respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'accord de partenariat public-privé. En vertu de l'Accord sur le passage, l'APWD doit financer les activités de l'Autorité internationale.

### **Aperçu du Projet du Pont international Gordie-Howe**

Le passage commercial Windsor-Detroit, principalement le pont Ambassador, est le passage frontalier le plus achalandé entre le Canada et les États-Unis. Le Projet du Pont international Gordie-Howe permettra de réduire les contraintes actuelles en matière de capacité de mouvements frontaliers et de répondre aux besoins actuels et à venir en matière de déplacement, en fournissant la capacité exigée et la redondance de système (p. ex. la capacité d'absorption des débordements et le choix de passage) dans la région Windsor-Detroit, ainsi que la souplesse permettant de diriger la circulation afin d'accroître la capacité de traitement à la frontière. Le projet comprend quatre éléments principaux :

- **Pont** – pont à haubans ou pont suspendu de six voies d'une portée de 850 m au-dessus de la rivière Detroit.
- **Point d'entrée canadien** – terrain de 53,4 hectares qui accueillera les douanes (passagers, activités commerciales et animaux), les installations de traitement à la frontière, les postes de péage et les installations d'entretien.
- **Point d'entrée américain** – terrain de 60,3 hectares ayant une envergure semblable à celle du point d'entrée canadien, sans les postes de péage.
- **Échangeur de l'Interstate 75 (I-75) au Michigan** – cet élément comprend les principaux passages supérieurs et bretelles de raccordement au point d'entrée américain et des améliorations connexes aux routes locales.



## Priorités de l'APWD 2015-2016

Le principal objectif de l'APWD est de lancer un processus d'approvisionnement en PPP en 2016-2017. Pour atteindre cet objectif, les priorités stratégiques de l'APWD sont les suivantes :

- **Processus d'approvisionnement en PPP** : poursuivre le processus d'approvisionnement en PPP lancé en 2015-2016.
- **Acquisitions immobilières aux États-Unis** : l'APWD collabore avec le département des Transports du Michigan (MDOT) pour acquérir les biens immobiliers requis au Michigan.
- **Travaux provisoires au point d'entrée canadien** : les activités de préparation du site sur une partie du point d'entrée sont en cours, y compris la construction de la route d'accès périphérique, le déplacement des services publics secondaires ainsi que le remblai, le nivellement et le drainage.
- **Déplacement des services publics** :
  - **Services publics canadiens** : poursuivre le déplacement des services publics afin d'achever la préparation du site sur le point d'entrée canadien.
  - **Services publics américains** : mettre au point les ententes avec le MDOT concernant le déplacement des services publics et commencer les activités de déplacement.

## Analyse financière

### Résumé

À la fin du deuxième trimestre de 2016-2017, les résultats d'exploitation de l'APWD présentent un excédent de 112 millions \$ (par comparaison avec les 20,9 millions \$ de l'année précédente). Cet excédent est surtout dû au calendrier des affectations de fonds, des dépenses concernant l'achat des terrains américains et des dépenses d'investissement. L'APWD a vécu sa première année complète d'activité en 2015-2016; cependant, le niveau d'activité a été faible au deuxième trimestre. La majeure partie de l'activité en 2015-2016 a eu lieu au second semestre. Le deuxième trimestre de 2016-2017 n'est donc pas totalement comparable au deuxième trimestre de 2015-2016.

L'Accord sur le passage conclu en juin 2012 prévoyait la création d'une « autorité du passage » pour financer, construire et gérer les activités du nouveau passage international. L'APWD a été créée en octobre 2012 pour remplir le mandat de l'« autorité du passage ». L'APWD est entrée en fonction en août 2014 à la suite de la création de son Conseil d'administration et de l'embauche de son président et PDG. Afin de lancer le projet du nouveau passage international dès que possible, Transports Canada a entrepris certaines activités pour le compte de l'APWD, à la suite de la signature de l'Accord sur le passage. Tous les coûts engagés par Transports Canada pour le compte de l'APWD après la signature de l'Accord sur le passage figurent dans les états financiers de l'APWD.

### État des résultats d'exploitation

#### APERÇU

L'APWD a reçu 30 millions \$ d'affectations de fonds au deuxième trimestre de 2016-2017, sur un total de 125 millions \$ à percevoir jusqu'au 30 septembre 2016, par comparaison respectivement avec 10 millions \$ et aux 31 millions \$ de l'année précédente. Ce trimestre s'est par conséquent terminé avec un excédent net de 112 millions \$, par comparaison avec les 20,9 millions \$ de l'année précédente. Cet excédent est surtout dû au calendrier des affectations de fonds, des dépenses concernant l'achat des terrains américains et des dépenses d'investissement.

L'augmentation des affectations de fonds en 2016-2017 est principalement due au niveau d'activité plus élevé de l'année en cours. Les affectations de fonds ont permis de financer l'achat de terrains au Michigan, les travaux préliminaires, le déplacement des services publics canadiens, les frais de conception et d'ingénierie, l'assurance de responsabilité civile et les activités de l'APWD. Les affectations de fonds de l'année précédente ont servi à financer les activités préliminaires liées à l'achat de terrains au Michigan et les opérations de l'APWD, dont le volume était moindre que celui de cette année.



## DÉPENSES

L'APWD a supporté 7,5 millions \$ de frais directs au deuxième trimestre de 2016-2017, sur un total de 10,3 millions \$ engagés sur le projet jusqu'au 30 septembre 2016, par comparaison respectivement avec les 5,5 millions \$ et avec les 8,2 millions \$ de l'année précédente. L'augmentation constatée provient surtout de l'achat de terrains au Michigan, du volume plus élevé des salaires et des avantages sociaux en raison du nombre d'employés en augmentation puisque l'APWD a continué à embaucher du personnel pour faire face à ses activités, de l'assurance et de pertes de change réalisées; cette augmentation est compensée par la baisse des coûts I-75 et des services professionnels et juridiques.

Les frais de services internes correspondent aux dépenses liées au projet de Pont international Gordie-Howe, comme l'assurance et les salaires et avantages sociaux du personnel qui n'est pas directement impliqué dans le projet. L'APWD a fait face à 1,6 million \$ de coûts de services internes au deuxième trimestre de 2016-2017, sur un total de 3,1 millions jusqu'au 30 septembre 2016, par comparaison respectivement avec 1,4 million \$ et avec les 2,3 millions \$ de l'année précédente.

Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses en fonction du type.

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés		Six mois terminés	
	30 sept. 2016	30 sept. 2015	30 sept. 2016	30 sept. 2015
Terrains au Michigan	2 485	1 061	3 953	1 199
Salaires et avantages sociaux	1 529	1 422	3 071	2 330
Services juridiques	906	1 405	2 232	2 475
Services professionnels	1 134	1 559	1 748	2 173
Coûts I-75	216	831	554	1 294
Assurances	386	60	533	122
Perte de change	2 122	51	506	53
Loyer	164	160	325	321
Bureau et entretien	97	97	234	168
Amortissement	56	52	111	104
Autres	29	99	63	156
Frais de déplacement	15	19	36	46
Paiements de transfert à l'Autorité internationale	-	100	-	100
	<b>9 139</b>	<b>6 916</b>	<b>13 366</b>	<b>10 541</b>

Comme l'échangeur I-75 sera transféré à l'État du Michigan à l'achèvement du projet, tous les coûts y afférents sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts des terrains au Michigan sont à relier à l'achat de terrains dans cet État qui recevront l'échangeur I-75 ou sont nécessaires à l'amélioration du réseau routier local. Les coûts I-75 concernent surtout les services professionnels liés à la conception et à l'ingénierie de l'échangeur I-75. L'accroissement des coûts liés aux terrains au Michigan résulte surtout du volume d'activité plus élevé concernant les achats de terrain, car pour les activités au Michigan, les postes étaient tous pourvus en personnel et les experts-conseils nécessaires étaient déjà choisis. La baisse des coûts I-75 est surtout le fait d'une réduction des coûts d'experts-conseils en conception et ingénierie pour l'échangeur I-75 puisque la majorité des travaux a été achevée au cours de l'année précédente.

L'accroissement du volume des salaires et des avantages sociaux est surtout dû à l'augmentation de l'effectif; l'APWD disposait en effet de 52 employés au deuxième trimestre de 2016-2017 par comparaison avec les 34 employés de l'année précédente. L'augmentation des dépenses d'assurance provient surtout de la souscription d'une assurance de responsabilité civile et environnementale pour les terrains.



## État de la situation financière

### APERÇU

Au 30 septembre 2016, les actifs financiers nets de l'APWD étaient de 100,9 millions \$ (49 millions \$ au 31 mars 2016). Les actifs financiers s'élevant à 145,7 millions \$ (81 millions \$ au 31 mars 2016) étaient principalement constitués de 131,6 millions \$ en trésorerie et de 14 millions \$ en sommes à recevoir (73,2 millions \$ et 7,8 millions \$ au 31 mars 2016); ces actifs étaient contrebalancés par 44,8 millions \$ de passif (32 millions \$ au 31 mars 2016).

Les sommes à recevoir au 30 septembre 2016 et au 31 mars 2016 correspondaient surtout à la TVH recouvrable. L'APWD a finalisé son statut aux fins de la TVH et est en train de constituer son dossier en vue du recouvrement de celle-ci. L'APWD espère recouvrer 100 % de la TVH sur les dépenses directement liées à la construction (dont les frais de conception, d'ingénierie, de remblai, de déplacement des services publics, etc.), et environ 70 % de la TVH sur les dépenses liées à ses frais d'exploitation.

Le passif au 30 septembre 2016 incluait les charges à payer et les régularisations pour la remise en état environnementale, les activités au Michigan, les travaux préliminaires, le déplacement des services publics, les services d'experts-conseils en ingénierie, les honoraires des juristes et les retenues relatives aux travaux provisoires.

### ENCAISSE AFFECTÉE

Au 30 septembre 2016, l'APWD disposait d'une encaisse affectée de 77,9 millions \$ sur un compte de garantie bloqué (28,7 millions \$ au 31 mars 2016). Ces fonds sont placés sur un compte de garantie bloqué américain afin de financer l'achat de terrains américains et d'autres activités au Michigan. L'APWD doit financer les activités au Michigan au début de chaque trimestre grâce au compte de garantie bloqué. L'APWD a demandé un supplément de trésorerie pour financer l'assurance de responsabilité civile et les activités au Michigan.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'APWD détenait 107,9 millions \$ d'immobilisations corporelles à la fin du deuxième trimestre de 2016-2017, par comparaison avec les 55,7 millions \$ à la fin de l'année précédente. Ces sommes correspondaient principalement aux coûts afférents au projet de Pont international Gordie-Howe (construction en cours).

La construction en cours (107,2 millions \$ au 30 septembre 2016 – 54,9 millions \$ au 31 mars 2016) inclut les coûts relatifs à la construction du pont et les points d'entrée canadien et américain. Étant donné que le projet n'en est qu'à ses débuts, la majorité des immobilisations corporelles correspond aux travaux préliminaires, aux services professionnels comme ceux de l'expert-conseil d'ingénierie générale, au déplacement des services publics et à la remise en état environnementale.

Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses en fonction des projets de construction en cours.

**(en milliers de dollars)**

	30 septembre 2016	31 mars 2016
Pont	30 579	15 532
Point d'entrée canadien	66 329	31 691
Point d'entrée américain	10 309	7 635
	<b>107 217</b>	<b>54 858</b>

Les charges payées d'avance s'élevant à 22,9 millions \$ (13,1 millions au 31 mars 2016) comprenaient principalement les coûts relatifs à l'achat de terrains au Michigan (22,1 millions \$ au 30 septembre 2016 – 12,7 millions \$ au 31 mars 2016).



---

## Perspective

Conformément à ses priorités, l'APWD envisage que ses principales dépenses pour le reste de l'année seront les suivantes :

- Acquisition des biens immobiliers aux États-Unis
- Processus d'approvisionnement en PPP
- Travaux provisoires liés au point d'entrée canadien
- Déplacement des services publics au Canada et aux États-Unis



## ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE L'APWD POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2016-2017

Remarque : Les états financiers consolidés présentés et analysés ci-après sont présentés avant que les états financiers vérifiés soient disponibles pour l'année précédente se terminant le 31 mars 2016. Les états financiers de fin d'exercice ne sont pas encore disponibles en raison du travail en cours entre l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) et ses vérificateurs. Il est donc probable que des révisions de ces états s'imposeront lorsque la vérification finale des états financiers de l'APWD de l'année précédente sera terminée.

### Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Michael Cautillo, P.Eng., M.Eng.

Président et premier dirigeant

Linda Hurdle, CPA, CA

Dirigeant administratif principal des finances

Windsor, Canada

25 novembre 2016



**Autorité du pont Windsor-Détoit**  
**État de la situation financière trimestriel**  
**au 30 septembre**  
**(en milliers de dollars)**

(Non audité)

	30 septembre 2015	31 mars 2016
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie	53 697	44 531
Encaisse affectée (note 3)	77 933	28 696
Sommes à recevoir	14 049	7 805
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>145 679</b>	<b>81 031</b>
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs et charges à payer	21 878	26 725
Avantages du personnel	413	614
Passif environnementale (note 7)	17 970	2 037
Retenues de garanties	4 504	2 609
<b>PASSIF TOTAL</b>	<b>44 765</b>	<b>31 985</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>100 914</b>	<b>49 046</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 3)	107 931	55 689
Charges payées d'avance (note 4)	22 882	13 086
<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b>130 813</b>	<b>68 775</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>231 727</b>	<b>117 821</b>
L'excédent accumulé comprend ce qui suit :		
Excédent accumulé lié aux activités	228 643	116 683
Gains de réévaluation accumulés (pertes)	3 084	1 138
	<b>231 727</b>	<b>117 821</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*





Autorité du pont Windsor-Détroit  
État des résultats trimestriel  
pour les six mois terminés le 30 septembre 2016  
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	12 mois terminés 31 mars 2017 Budget	Trois mois terminés 30 sept. 2016 Réel	30 sept. 2015 Réel	Six mois terminés 30 sept. 2016 Réel	30 sept. 2015 Réel
<b>PRODUIT</b>					
Intérêt	-	121	25	308	43
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	-	121	25	308	43
<b>CHARGES (note 6)</b>					
Passage international de la rivière Détroit	183 264	7 519	5 512	10 258	8 226
Services internes	8 921	1 620	1 404	3 108	2 315
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	192 185	9 139	6 916	13 366	10 541
<b>DÉFICIT AVANT FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL</b>	(192 185)	(9 018)	(6 891)	(13 058)	(10 498)
Paiements de transfert	566 576	30 000	10 000	125 000	31 000
Paiements de transfert	4 700	18	33	18	383
	571 276	30 018	10 033	125 018	31 383
<b>EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS</b>	379 091	21 000	3 142	111 960	20 885
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	94 475	207 643	26 911	116 683	9 168
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	473 566	228 643	30 053	228 643	30 053

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

\* Le 14 mai 2015, le pont a officiellement été nommé le Pont International Gordie-Howe.



**Autorité du pont Windsor-Dérouit**  
**État des gains et pertes de réévaluation trimestriel**  
**pour les six mois terminés le 30 septembre 2016**  
**(en milliers de dollars)**

(Non audité)

	Trois mois terminés		Six mois terminés	
	30 sept. 2016	30 sept. 2015	30 sept. 2016	30 sept. 2015
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	( 587)	200	1 138	-
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :				
Cours du change	1 116	816	( 188)	1 016
Montants reclassés dans l'état des résultats :				
Cours du change	2 555	( 9)	2 134	( 9)
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION NETS DE L'EXERCICE	3 671	807	1 946	1 007
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	3 084	1 007	3 084	1 007

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



Autorité du pont Windsor-Détoit  
État de la variation des actifs financiers nets trimestriel  
pour les six mois terminés le 30 septembre 2016  
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	12 mois terminés	Trois mois terminés		Six mois terminés	
	31 mars 2017 Budget	30 sept. 2016 Réel	30 sept. 2015 Réel	30 sept. 2016 Réel	30 sept. 2015 Réel
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS	379 091	<b>21 000</b>	3 142	<b>111 960</b>	20 885
Aquisition d'immobilisations corporelles	(256 598)	<b>(19 823)</b>	(5 376)	<b>(52 353)</b>	(8 179)
Amortissement des immobilisations corporelles	207	<b>56</b>	52	<b>111</b>	104
	122 700	<b>1 233</b>	(2 182)	<b>59 718</b>	12 810
Acquisition de charges payées d'avance	2 491	<b>(7 467)</b>	(2 614)	<b>(10 552)</b>	(3 310)
Utilisation de charges payées d'avance	-	<b>399</b>	74	<b>756</b>	141
	2 491	<b>(7 068)</b>	(2 540)	<b>(9 796)</b>	(3 169)
Gains (pertes) de réévaluation nets pour l'année		<b>3 671</b>	808	<b>1 946</b>	1 007
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	125 191	<b>(2 164)</b>	(3 914)	<b>51 868</b>	10 648
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	25 845	<b>103 078</b>	15 188	<b>49 046</b>	626
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	151 036	<b>100 914</b>	11 274	<b>100 914</b>	11 274

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**Autorité du pont Windsor-Détroit**  
**État des flux de trésorerie trimestriel**  
**pour les six mois terminés le 30 septembre 2016**  
**(en milliers de dollars)**

(Non audité)

	Trois mois terminés		Six mois terminés	
	30 sept. 2016	30 sept. 2015	30 sept. 2016	30 sept. 2015
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>				
Excédent de l'exercice	21 000	3 142	111 960	20 885
Ajustement des éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement d'immobilisations corporelles	56	52	111	104
Immobilisations apportées	-	34	-	331
Gains (Pertes) de réévaluation	3 671	808	1 946	1 007
Variation des éléments non monétaires du fonds de roulement				
Sommes à recevoir	(2 451)	( 874)	(6 244)	853
Charges payées d'avance	381	4 415	(16 252)	7 173
Créditeurs et des charges à payer (note 4)	( 317)	87	( 201)	194
Avantages du personnel	-	-	15 933	-
Passif environnementale	861	19	1 895	19
Retenues de garanties	(7 068)	(2 540)	(9 796)	(3 169)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>16 133</b>	<b>5 143</b>	<b>99 352</b>	<b>27 397</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 3)	(20 940)	( 228)	(40 949)	(2 271)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>(20 940)</b>	<b>( 228)</b>	<b>(40 949)</b>	<b>(2 271)</b>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(4 807)</b>	<b>4 915</b>	<b>58 403</b>	<b>25 126</b>
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>136 437</b>	<b>20 373</b>	<b>73 227</b>	<b>162</b>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>131 630</b>	<b>25 288</b>	<b>131 630</b>	<b>25 288</b>
<b>Les liquidités comprennent les éléments suivants :</b>				
Trésorerie	53 697	12 853	53 697	12 853
Trésorerie affectées	77 933	12 435	77 933	12 435
	<b>131 630</b>	<b>25 288</b>	<b>131 630</b>	<b>25 288</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



## Notes complémentaires aux états financiers trimestriels non audités

### 1. AUTORITÉ ET ACTIVITÉS

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), constituée en société le 9 octobre 2012 en vertu du décret C.P. 2012-1350, est une société d'État inscrite à la partie I de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques. Elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu conformément aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'APWD a été établie en conformité avec l'Accord sur le passage, signé par le gouvernement du Canada et l'État du Michigan le 15 juin 2012. Le mandat de l'APWD consiste à concevoir, à construire, à financer, à exploiter et à entretenir un nouveau passage international entre Windsor, en Ontario, et Détroit, au Michigan. Aux tous débuts du projet, le passage international a été désigné sous le nom de Passage international de la rivière Detroit. Le 14 mai 2015, le passage international a officiellement été nommé le Pont international

Gordie-Howe.

L'APWD a également été mandatée pour concevoir, construire et financer l'échangeur entre le Pont international Gordie-Howe et l'Interstate 75 (I-75), une autoroute faisant partie du réseau routier inter-États des États-Unis. En conformité avec l'Accord sur le passage, l'échangeur fera également partie du réseau routier inter-États. Une fois que la construction de l'échangeur sera terminée, il sera confié au département des Transports du Michigan. Ce département devra alors entretenir l'échangeur; l'APWD n'y sera plus liée de quelque façon que ce soit.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale détient le pouvoir d'approuver l'acquisition des terrains dans l'État du Michigan, les contrats de location de terrains dans le même État, la demande de qualifications et de propositions ainsi que l'accord public-privé en ce qui a trait au projet du Pont international Gordie-Howe. L'Autorité internationale doit également assumer certaines responsabilités de supervision. Ces dernières visent à vérifier que l'APWD respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'accord de partenariat public-privé.

L'Autorité internationale est régie par un conseil d'administration composé de six membres. Le gouvernement du Canada nomme deux membres, l'APWD en nomme un, et l'État du Michigan, trois. Tous les coûts de l'Autorité internationale sont financés par l'APWD.

L'APWD dépend du financement du gouvernement du Canada pour exercer ses activités et devra obtenir du financement de ce gouvernement pour la construction du passage international. Une fois que le pont aura été construit, l'APWD continuera de dépendre du financement du gouvernement du Canada pour financer les activités d'exploitation du pont jusqu'à ce que celles-ci génèrent un surplus.

En vertu du décret C.P. 2014-1382 daté du 10 décembre 2014, la société est également assujettie à une directive en vertu de l'article 89 de la Loi sur la gestion des finances publiques, comme suit :

- (a) S'assurer que les régimes de retraite contiendront les éléments suivants :
  - i. Le coût du service courant passera progressivement à un ratio de 50:50 entre l'employé et l'employeur pour les cotisations de retraite, pour tous les membres, d'ici le 31 décembre 2017.
  - ii. Pour tout employé embauché le 1er janvier 2015 ou après cette date, l'âge normal de la retraite passe à 65 ans et l'âge auquel sont disponibles les prestations de retraite, autres que celles reçues à l'âge normal de la retraite, correspond à l'âge auquel ces prestations sont offertes en vertu du Régime de pension de retraite de la fonction publique.



- (b) Décrire ses stratégies de mise en œuvre en ce qui a trait aux engagements prévus au paragraphe a) ci-dessus dans son prochain plan d'entreprise et les plans subséquents, jusqu'à la mise en œuvre complète des engagements.

La société est en voie d'intégrer progressivement ces modifications d'ici les dates requises.

Aucun vérificateur n'a été nommé pour l'année se terminant le 31 mars 2013 étant donné l'activité limitée entre la date de constitution et le 31 mars 2013. Les états financiers vérifiés portant sur l'année 2013 n'ont donc pas été préparés. Pendant cette année, les seules opérations ont été les activités entreprises par le gouvernement du Canada au nom de l'APWD, qui ont été intégrées à l'excédent lié aux activités.

Les états financiers ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2016.

## 2. POLITIQUES COMPTABLES IMPORTANTES

### a) Méthode de comptabilité et adoption anticipée de normes

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les Normes comptables pour le secteur public autorisent l'adoption anticipée de certaines normes. L'APWD a décidé d'adopter par anticipation les normes suivantes :

- i. Chapitre SP 1201 – Présentation des états financiers
- ii. Chapitre SP 2601 – Conversion des devises
- iii. Chapitre SP 3420 – Opérations interentités
- iv. Chapitre SP 3450 – Instruments financiers

### b) Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont comptabilisés comme des produits lorsque le paiement est autorisé et que les critères d'admissibilité sont respectés, sauf si les stipulations créent une obligation conforme à la définition d'un passif. Les paiements reçus sont comptabilisés comme des produits reportés si les stipulations créent une obligation.

Concernant les paiements de transfert d'abord comptabilisés comme des produits reportés, le produit est comptabilisé dans l'état des résultats à mesure que les stipulations sont respectées. Toute partie des paiements de transfert auxquelles a droit l'APWD, mais qu'elle n'a pas reçues, est comptabilisée comme une somme à recevoir de la part du gouvernement du Canada.

### c) Coûts de soutien

Les coûts engagés par le gouvernement du Canada pour soutenir l'APWD, qui autrement auraient été engagés par cette société, sont comptabilisés dans les états financiers de l'APWD à leur valeur comptable. Selon leur nature, ces coûts sont constatés comme des produits et portés aux dépenses ou capitalisés comme des apports aux immobilisations corporelles.

### d) Trésorerie et encaisse affectée

La trésorerie et l'encaisse affectée correspondent aux sommes détenues sur les comptes bancaires de l'APWD.



#### e) Sommes à recevoir

Les sommes à recevoir sont inscrites et comptabilisées au coût. À chaque date de clôture, l'APWD examine les sommes à recevoir pour tenir compte de la perte de valeur.

#### f) Charges payées d'avance

Les paiements effectués avant que les services connexes soient fournis sont comptabilisés à titre de charges payées d'avance. Ces dernières sont constatées comme des dépenses lorsque les services connexes sont fournis.

Les paiements versés à l'État du Michigan pour financer l'achat de terrains pour le projet du Pont international Gordie-Howe qui seront loués ou concédés sous licence à l'APWD sont comptabilisés comme des charges payées d'avance. Les paiements effectués en vue d'acheter des terrains qui ne seront ni loués ni concédés sous licence à l'APWD, mais remis à l'État du Michigan, sont constatés comme des charges au moment où ils sont effectués.

#### g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements, améliorations importantes et coûts permettant de prolonger la durée de vie utile des biens ou d'accroître leur capacité sont capitalisés. Les réparations et les travaux d'entretien sont inscrits dans l'état des résultats au moment où ils sont effectués.

Les sommes comprises dans les travaux de construction en cours ne sont amorties qu'une fois transférées dans la catégorie d'immobilisations appropriée. Les montants ne sont transférés que lorsque les biens sont prêts à être mis en service conformément aux politiques de l'APWD.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de la durée de leur vie utile estimée au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

Améliorations locatives	de trois à sept ans
Ordinateurs et matériel de bureau	de trois à dix ans

Lorsque la condition d'une immobilisation corporelle montre que celle-ci ne contribue plus à la capacité de l'APWD de fournir des services, ou si la valeur de l'avantage économique futur d'une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour tenir compte de cette perte de valeur. Les moins-values nettes relatives aux immobilisations corporelles sont consignées à titre de dépenses dans l'état des résultats. L'évaluation visant à déterminer si une telle condition existe est réalisée au moins à chaque date de clôture.

#### h) Obligations environnementales

Lorsque la société accepte la responsabilité ou a la responsabilité directe de sites dont les niveaux de contamination dépassent les normes environnementales et prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet, et si le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à l'état de la situation financière à titre de passif. L'estimation comprend les coûts directement imputables aux activités de remise en état, à l'exploitation après remise en état et aux activités d'entretien et de surveillance qui font partie intégrante de la stratégie de remise en état. Les coûts estimés futurs sont inscrits comme un passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il est impossible de faire une estimation raisonnable de ce montant ou si on ne prévoit pas renoncer aux avantages économiques futurs, la situation sera signalée dans une note afférente aux états financiers.



i) Passifs éventuels

Le passif éventuel est une obligation potentielle dont l'existence sera confirmée par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs. Dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

j) Constatation des charges

Toutes les charges sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles ont été engagées. Les estimations des charges à payer sont établies à la fin de chaque période.

k) Instruments financiers

L'APWD recense, évalue et gère les risques financiers afin de minimiser leur incidence sur ses résultats et sur sa situation financière. Les risques financiers sont gérés en fonction de critères précis. L'APWD ne participe à aucune opération spéculative ni n'utilise d'instruments dérivés.

La mesure des instruments financiers dépend de leur classement, comme suit :

Catégories	Instruments financiers	Évaluation
Actifs financiers	Trésorerie Encaisse affectée	Coût ou coût après amortissement
Passifs financiers	Créditeurs et charges à payer Retenues de garanties	Coût ou coût après amortissement

l) Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. L'actif et le passif monétaires exprimés en devises étrangères sont convertis selon le taux de change à la fin de chaque trimestre. Jusqu'au règlement d'un élément, les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. À la suite du règlement de l'élément, les gains et les pertes découlant de la conversion de devises sont inscrits dans l'état des résultats.

m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, et sur les montants déclarés des revenus et des charges pendant la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont utilisées sont le montant de la TPS/TVH recouvrable, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les charges à payer et les éventualités. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative.

3. ENCAISSE AFFECTÉE

L'encaisse affectée consiste en des fonds déposés sur un compte de garantie bloqué. Les fonds déposés sur le compte de garantie bloqué servent à financer les activités du projet du Pont international Gordie-Howe au Michigan, y compris les acquisitions immobilières et les coûts y afférents (dotation en personnel du département des Transports





---

du Michigan, expert-conseil en achat de terrains, le procureur général adjoint spécial, l'évaluation environnementale et les frais de démolition et de remise en état), les coûts de planification et d'ingénierie.

L'APWD est obligée par Michigan Activities Funding Acknowledgement de placer les fonds relatifs à ces activités sur un compte de garantie bloqué pour les décaisser ensuite. Le Michigan Activities Funding Acknowledgement définit les processus, rôles et responsabilités concernant l'acquisition de biens immobiliers au Michigan par les parties de cet État (département des Transports du Michigan et Michigan Strategic Fund, ou MSF) et d'autres activités de ce projet au Michigan. Le compte de garantie bloqué est financé par l'APWD tous les trimestres dès l'approbation du budget trimestriel par l'Autorité. Tous les mois, le département des Transports du Michigan transmet à l'APWD une facture relative aux dépenses assumées le mois précédent. L'APWD examine les dépenses, puis les approuve avant de décaisser les fonds requis du compte de garantie bloqué.



#### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)

	Améliorations locatives	Ordinateurs et matériel de bureau	Construction en cours	Total
<b>Coût</b>				
1 <sup>er</sup> avril 2015	702	225	4 894	5 821
Acquisitions	67	53	48 533	48 653
Contributions	-	-	1 454	1 454
Transferts	23	-	( 23)	-
<b>31 mars 2016</b>	<b>792</b>	<b>278</b>	<b>54 858</b>	<b>55 928</b>
1 <sup>er</sup> avril 2016	792	278	54 858	55 928
Acquisitions	-	( 5)	52 359	52 354
<b>30 sept. 2016</b>	<b>792</b>	<b>273</b>	<b>107 217</b>	<b>108 282</b>
<b>Amortissement cumulé</b>				
1 <sup>er</sup> avril 2015	15	8	-	23
Amortissement	129	87	-	216
<b>31 mars 2016</b>	<b>144</b>	<b>95</b>	<b>-</b>	<b>239</b>
1 <sup>er</sup> avril 2016	144	95	-	239
Amortissement	66	46	-	112
<b>30 sept. 2016</b>	<b>210</b>	<b>141</b>	<b>-</b>	<b>351</b>
<b>Valeur comptable nette</b>				
31 mars 2016	648	183	54 858	55 689
30 sept. 2016	<b>582</b>	<b>132</b>	<b>107 217</b>	<b>107 931</b>

L'acquisition d'immobilisations corporelles et l'évolution du passif en matière de charges à payer et de régularisations présentées dans l'état des flux de trésorerie ne comprend pas la somme de 24,8 millions \$ (31 mars 2016 – 13,4 millions) relative à l'acquisition d'immobilisations corporelles, car cette somme concerne les investissements réalisés au cours des six mois terminés le 30 septembre 2016 et qui restent à payer à cette date. L'achat d'ordinateurs et de matériel de bureau inclut une somme de 5 000 \$ correspondant à un crédit accordé par un fournisseur.



## 5. ÉVENTUALITÉS

### A. Légal

Dans le cours normal de ses activités, l'APWD est la partie requérante ou la partie défenderesse, ou elle est partie à certaines réclamations ou poursuites. Dans la mesure où un événement à venir est susceptible de se produire et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers. La direction est d'avis que le règlement de questions de ce type n'entraînera aucun passif important pour l'APWD.

### B. Terrains au Michigan

L'APWD doit assurer le financement du projet du pont international Gordie-Howe en vertu de l'Accord sur le passage; il incombe donc à l'APWD de décontaminer les terrains achetés par l'État du Michigan en vue du projet. Les évaluations environnementales préliminaires, fondées sur l'utilisation antérieure et actuelle des terrains, ont permis de cibler certaines parcelles de terrains plus à risque d'être contaminées, et par conséquent, qui nécessitent des études plus approfondies afin de déterminer l'étendue de la contamination et les coûts estimés de remise en état.

Les terrains n'ont pas encore été loués ni concédés sous licence à l'APWD. Ainsi, l'APWD n'a pas été en mesure de déterminer de façon indépendante si la contamination dépasse les normes environnementales. Après le 31 mars 2015, l'État du Michigan a amorcé les études supplémentaires nécessaires; le processus n'en est toutefois encore qu'à ses débuts. Étant donné qu'on ignore s'il y a présence d'une contamination au-delà des normes environnementales, aucun passif éventuel lié aux terrains au Michigan n'a été constaté pour l'année en cours.

## 6. DÉPENSES

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés		Six mois terminés	
	30 sept. 2016	30 sept. 2015	30 sept. 2016	30 sept. 2015
Terrains au Michigan	2 485	1 061	3 953	1 199
Salaires et avantages sociaux	1 529	1 422	3 071	2 330
Services juridiques	906	1 405	2 232	2 475
Services professionnels	1 134	1 559	1 748	2 173
Coûts I-75	216	831	554	1 294
Assurances	386	60	533	122
Perte de change	2 122	51	506	53
Loyer	164	160	325	321
Bureau et entretien	97	97	234	168
Amortissement	56	52	111	104
Autres	29	99	63	156
Frais de déplacement	15	19	36	46
Paiements de transfert à l'Autorité internationale	-	100	-	100
	9 139	6 916	13 366	10 541

## 7. PASSIF ENVIRONNEMENTAL

L'APWD comptabilise une provision pour l'assainissement du milieu une fois que toutes les conditions suivantes sont respectées : l'existence de normes environnementales; un niveau de contamination reconnu comme dépassant les normes environnementales; l'APWD en a la responsabilité directe ou en accepte la responsabilité; le renoncement prévu aux avantages économiques futurs; une estimation raisonnable de ce montant pourra être réalisée à ce moment-là.



L'APWD est responsable des terrains nécessaires au projet du pont international Gordie-Howe. Au Canada, cette responsabilité comprend les terrains détenus actuellement par Transports Canada à Windsor, en Ontario. Il a été établi que certaines parcelles de terrain présentent des niveaux de contamination qui dépassent les normes environnementales acceptables. L'APWD s'attend à ce que les avantages économiques futurs soient cédés pour remédier à la contamination; la remise en état sera effectuée dans le cadre des activités de préparation du site en vue de la construction du pont international Gordie-Howe.

Trois parcelles qui présentent des niveaux de polluants supérieurs aux seuils admis par les normes environnementales nécessitent une remise en état au 30 septembre 2016. La remise en état exigera le déblaiement et l'élimination du sol contaminé. Une étude commandée par l'APWD estime le coût de la remise en état du sol contaminé à environ 17 970 \$. Ce montant a été enregistré au passif au titre des activités environnementales dans la note sur les états financiers; la totalité de la somme a été incluse dans le coût du projet.

L'APWD assume également la responsabilité pour les terrains achetés par l'État du Michigan, grâce au financement de l'APWD, pour le projet du pont international Gordie-Howe, et qui seront loués ou concédés sous licence à l'APWD. Cette dernière n'a pas été en mesure de déterminer la présence de contamination dépassant la norme, par conséquent, elle a divulgué ce problème comme un passif éventuel (voir Note 5).